

ENVIRONNEMENT

Le crabe bleu nouvel envahisseur du littoral catalan

Le crabe bleu est une espèce non-indigène récemment localisée en plusieurs sites de la frange littorale des P.-O., mais aussi de l'Aude. Pour mieux mesurer son impact, le Parc naturel marin du golfe du Lion recueille toutes observations le concernant.

L'objectif pour le Parc et ses partenaires est d'étudier les possibilités d'actions pour réguler son expansion. Le crabe *Callinectes sapidus* est une espèce non-indigène à la Méditerranée. Elle est originaire des côtes atlantiques américaines – du Canada jusqu'en Argentine – où elle est exploitée par la pêche professionnelle depuis de nombreuses années. Probablement arrivée par le trafic maritime – eaux de ballast et encrassement de la coque des navires – elle est présente dans l'est de la Méditerranée depuis les années 1950. Lors des dix dernières années, elle a parcouru une partie de la Méditerranée.

L'impact de cette nouvelle espèce sur le milieu peut être important. Une première ob-

servation a ainsi été signalée en 2017 sur le territoire du Parc naturel marin (dont le périmètre s'étend des communes de Cerbère à Leucate). En 2018, les pêcheurs professionnels travaillant sur les lagunes et la bande côtière du Parc ont multiplié les observations.

Ce crabe vit dans les eaux littorales, préférentiellement dans les lagunes et les estuaires, sur des fonds sableux ou vaseux. Il est aisément reconnu grâce à

Le crabe bleu présente déjà un caractère invasif dans le delta de l'Ebre

la couleur bleutée de ses pattes et de ses pinces, ainsi qu'à ses neuf dents sur l'avant de la carapace. La couleur bleue des pinces passe au rouge lorsqu'il s'agit d'une femelle et sa dernière dent est particulièrement longue et orientée latéralement.

Cette petite bête à pince est omnivore et prédateur (coquillages, escargots de mer, crustacés, poissons de petites tailles, vers). Pouvant peser jusqu'à 500 g, il est comestible et reconnu pour ses qualités gustatives ! L'impact de cette espèce sur le milieu marin – dû à son mode de nutrition omnivore et à une reproduction particulièrement efficace – peut être important. Par exemple, ce crabe présente un caractère particulièrement invasif dans le delta de l'Ebre en Espagne.

■ Déjà à Argelès et dans les étangs de Canet et Salses

Le Parc naturel marin du golfe du Lion souhaite recueillir les observations du grand public et de toutes personnes susceptibles d'observer le crabe bleu afin de mieux connaître sa répartition actuelle, permettre une évaluation des effets



► Le crabe bleu peut peser jusqu'à 500 grammes et est omnivore.

Photo T. Augo-Bascou

possibles sur l'environnement marin du Parc et, si nécessaire et possible, mettre en place des actions adaptées pour en limiter l'expansion.

Sur la frange littorale du Parc naturel marin, sa présence est déjà confirmée à Argelès-sur-Mer, dans les étangs de Canet-Saint Nazaire et de Salses-Leucate. Prudence, le crabe bleu est réputé pour être combatif et ses pinces sont particulièrement puissantes. En

cas de capture d'un spécimen vivant, il est nécessaire d'éviter de le remettre à l'eau et de veiller à empêcher toute éva-

luation durant son transport, ce qui créerait un nouveau site de colonisation.

Philippe Comas

Que faire en cas d'observation

En cas d'observation, il est demandé à l'observateur :

- 1. De prendre une photo du spécimen s'il en a la possibilité.
- 2. De vérifier son observation et de remplir la fiche alerte crabe bleu disponible sur le site du Parc naturel marin www.parc-marin-golfe-lion.fr/signalements.html.
- 3. D'envoyer les photos ainsi que la fiche alerte complétée à : parcmarin.golfe-lion@afbidiversite.fr